

• FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version 6.6
Date de révision 05.03.2026
Date d'impression 06.03.2026

SECTION 1. IDENTIFICATION

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : Violet cristallisé

Code Produit : 61135
Marque : Sigma-Aldrich
No.-CAS : 548-62-9

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire, Synthèses de substances

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : MilliporeSigma Canada Ltd.
2149 WINSTON PARK DRIVE
OAKVILLE ON L6H 6J8
CANADA

Téléphone : +1 905 829-9500
Fax : +1 905 829-9292

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence : +1-703-527-3887 CHEMTREC
(International)
24 Hours/day; 7 Days/week

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4

Lésions oculaires graves : Catégorie 1

Mutagénicité sur les cellules germinales : Catégorie 2

Cancérogénicité : Catégorie 1B

Danger à court terme : Catégorie 1

Sigma-Aldrich - 61135

Page 1 de 15

(aigu) pour le milieu
aquatique

Danger à long terme : Catégorie 1
(chronique) pour le milieu
aquatique

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de
danger



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H302 Nocif en cas d'ingestion.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350 Peut provoquer le cancer.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques,
entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Prévention:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
Rincer la bouche.
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P391 Recueillir le produit répandu.

Stockage:

P405 Garder sous clef.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Substance

No.-CAS : 548-62-9

Composants

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
Violet cristallisé (Hexaméthylpararosaniline)	548-62-9	$\geq 80 - \leq 100$ *
4,4'- Bis(diméthylamino)benzophénone	90-94-8	$\geq 1 - < 5$ *

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (maximal 2 verres). Consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

Protection pour les secouristes	: Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Avis aux médecins	: Donnée non disponible

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	: Eau Mousse Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre sèche
Moyens d'extinction inappropriés	: Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance/ce mélange.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Combustible. En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.
Produits de combustion dangereux	: Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NO _x) Chlorure d'hydrogène gazeux
Méthodes spécifiques d'extinction	: Donnée non disponible
Information supplémentaire	: Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Conseil pour les non-secouristes:
Eviter soigneusement de formation et de respirer les poussières.
Eviter le contact avec la substance.
Assurer une ventilation adéquate.
Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.
Conseil pour les répondants en cas d'urgence:
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus.
Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10).
Récupérer avec précaution. Acheminer vers l'élimination. Nettoyer.
Eviter la formation de poussière.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Pour les précautions, voir section 2.2

- Conseils pour une manipulation sans danger : Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance/le mélange.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Bien fermé.
A l'abri de l'humidité.
Conserver dans un endroit bien ventilé.
Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.
- Classe de stockage : 6.1C, Combustible, toxicité aiguë Cat. 3 / composés toxiques ou composés qui provoquent des effets chroniques
- Température de stockage recommandée : Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Sigma-Aldrich - 61135

Page 5 de 15

Mesures d'ordre technique : Donnée non disponible

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : nécessaire en cas de formation de poussières.

Nos recommandations sur la protection respiratoire filtrante sont basées sur les normes suivantes : DIN EN 143, DIN 14387 et d'autres normes afférentes en lien avec le système de protection respiratoire utilisé.

Type de Filtre recommandé: : Filtre de type P3

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile
Délai de rupture : 480 min
Épaisseur du gant : 0.11 mm
Indice de protection : Contact total
Fabricant : Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

Matériel : Caoutchouc nitrile
Délai de rupture : 480 min
Épaisseur du gant : 0.11 mm
Indice de protection : Contact par éclaboussures
Fabricant : Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

Fabricant : Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail sales@kcl.de, Methode test: EN374

Remarques : Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.
En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un

responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scénario d'utilisation.

- Protection des yeux : Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU). Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Protection de la peau et du corps : vêtements de protection
- Mesures d'hygiène : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : poudre
- Couleur : vert foncé
- Odeur : Donnée non disponible
- Seuil olfactif : Donnée non disponible
- pH : Donnée non disponible
- Point/ intervalle de fusion : 205 °C
- Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible
- Point d'éclair : Donnée non disponible
- Taux d'évaporation : Donnée non disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible
- Inflammabilité (liquides) : Donnée non disponible
- Vitesse de combustion : Donnée non disponible
- Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Sigma-Aldrich - 61135

Page 7 de 15

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1.190 gcm ³ (20 °C)
Hydrosolubilité	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Temps d'écoulement	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible
Poids moléculaire	: 407.98 g/mol
Caractéristiques de la particule	
Taille des particules	: Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Valable généralement pour les matières et les mélanges organiques combustibles : En cas de répartition fine en suspension dans l'air, il existe en règle générale une possibilité d'explosion de poussière.
Stabilité chimique	: La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

Possibilité de réactions dangereuses : Donnée non disponible

Conditions à éviter : aucune information disponible

Matières incompatibles : Oxydants forts

Produits de décomposition : En cas d'incendie : voir section 5 dangereux

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Oral(e): Donnée non disponible
Estimation de la toxicité aiguë Oral(e) - 420 mg/kg
(Méthode de calcul)

Inhalation: Donnée non disponible

Dermale: Donnée non disponible

Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Remarques: Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarques: Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagenicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

11.2 Information supplémentaire

une exposition répétée ou prolongée peut causer : , Nausée, Migraine, Vomissements
A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

Violet cristallisé (Hexaméthylpararosaniline):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0.13 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Remarques: La val./décl. fournie repose sur une approche (Q)SAR

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 0.24 - < 0.5 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

BPL: oui

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 0.2 - < 0.8 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Type de Test: Essai en statique

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

BPL: oui

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Bactérie): 10 - 100 mg/l
Remarques: (Fiche de données de sécurité extér.)

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

4,4'-Bis(diméthylamino)benzophénone:

Sigma-Aldrich - 61135

Page 10 de 15

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Persistence et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

Violet cristallisé (Hexaméthylpararosaniline):

Biodégradabilité : aérobique
Inoculum: boue activée
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 3.6 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

BOD/ThOD : 0.12 %

4,4'-Bis(diméthylamino)benzophénone:

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

Violet cristallisé (Hexaméthylpararosaniline):

Coefficient de partage: n- : log Pow: 1.172 (25 °C)
octanol/eau Méthode: OCDE ligne directrice 107
Remarques: Bioaccumulation n'est pas à prévoir.

4,4'-Bis(diméthylamino)benzophénone:

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Produit:

Stabilité dans le sol : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

4,4'-Bis(diméthylamino)benzophénone:

Stabilité dans le sol : Remarques: Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Composants:

4,4'-Bis(diméthylamino)benzophénone:

Information écologique : Donnée non disponible
supplémentaire

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales et chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3077
Nom d'expédition des Nations unies : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.
(Crystal violet)
Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Class 9 - Miscellaneous dangerous substances and articles
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 956
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 956

Code IMDG

Numéro ONU : UN 3077
Nom d'expédition des Nations unies : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
(Crystal violet)
Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
EmS Code : F-A, S-F
Polluant marin : oui

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Numéro ONU	: UN 3077
Nom d'expédition des Nations unies	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Violet cristallisé (Hexaméthylpararosaniline))
Classe	: 9
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 9
Code ERG	: 171
Polluant marin	: non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques	: Marquage matières dangereuses pour l'environnement nécessaire((2.2.9.1.10 ADR, Code IMDG 2.10.3) pour les emballages simples et les emballages intérieurs d'emballages combinés de marchandises dangereuses> 5 l pour les liquides ou> 5 kg pour les solides. Paquets plus petits ou égaux de 5 kg/L, biens de la classe 9 non dangereux
-----------	---

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

NPRI Composants : 4,4'-Bis(diméthylamino)benzophénone

Listes canadiennes

La (les) substance (s) ci-dessous est / sont soumis (es) à une déclaration de nouvelle activité significative:

4,4'-Bis(diméthylamino)benzophénone 90-94-8

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé;

Sigma-Aldrich - 61135

Page 13 de 15

GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; MERCOSUR - L'Accord pour la Facilitation du Transport de Marchandises Dangereuses; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.

Copyright 2025 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.

Date de révision : 05.03.2026
Format de la date : mm/jj/aaaa

La marque présente en en-tête et/ou en pied de page de ce document peut différer visuellement de celle figurant sur le produit acheté, car nous sommes en phase de mise en œuvre de notre nouvelle marque. Cependant, toutes les informations dans le document qui concernent le produit demeurent inchangées et correspondent au produit commandé. Pour de plus amples informations, veuillez contacter mlsbranding@sial.com.

CA / FR

